

Malgré la crise, un certain nombre de chaînes de salles de cinéma mexicaines ont continué leur plan d'expansion en 1995. C'est ainsi que *Cinemark de México*, implantée à Dallas, aurait investi 10 millions de dollars US pour rénover le cinéma *Pedro Armendariz* de Mexico. Celui-ci a été converti en 12 salles de cinéma avec un total de sièges approchant les 2 500. *Cinemark* avait plusieurs autres projets en cours en 1996, y compris un nouveau complexe de dix salles à Pedregal, au coût de 20 millions de dollars US.

Cinemex de México, une coentreprise américaine, canadienne et mexicaine, a également terminé de nouvelles installations importantes dans la région de Mexico. Ce sont, entre autres, le *Cinemex Santa Fe*, avec 14 salles et 3 399 sièges, *Cinemex Altavista*, avec 6 salles et 1 225 sièges et *Cinemex Manacar* avec 9 salles et 1 435 sièges. En 1996, *Cinemex* avait trois autres projets en cours qui entraîneront la mise en service de 26 salles dans le District fédéral et dans l'état de Mexico.

L'autre grande société étrangère qui augmente le nombre de ses salles de cinéma au Mexique est United Artists avec des investissements récents de 30 millions de dollars US. Ces projets comprennent 12 nouvelles salles dans le District fédéral, dix dans l'État d'Aguascalientes et 12 à Guadalajara.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Le gouvernement mexicain aide et réglemente à la fois les industries culturelles, en particulier les médias de masse.

Le gouvernement du Mexique a un certain nombre de programmes conçus pour promouvoir les industries culturelles. Les plus importants sont le *Fondo Nacional para la Cultura y las Artes (Fonca)*, Fonds national pour la culture et les arts. Cet organisme gère des programmes distincts conçus pour promouvoir la culture mexicaine dans une vaste gamme de médias. Parmi ses responsabilités, le *Fonca* a celle de gérer le *Programa de Fomento a Proyectos y Conversiones Culturales*, un programme de promotion des activités culturelles.

Les industries du cinéma et de la télévision attirent particulièrement l'attention des gouvernements car elles rejoignent un vaste public. On les considère comme un actif culturel national et c'est pourquoi elles bénéficient d'aide tout en étant réglementées. Deux secrétariats veillent à divers aspects du fonctionnement de ces industries :

- Le *Secretaría de Gobernación (SG)*, Secrétariat à l'intérieur, est responsable de la définition des normes officielles, *normas oficiales (NOMs)*, régissant la présentation de films et d'émissions de télévision. La réglementation sur le cinéma et la télévision est gérée de façon distincte par la *Dirección General de Radio, Televisión y Cinematografía*.